

# Bulletin municipal

## Mars 2018



AUTHUME

### Dans ce numéro

- Les derniers conseils municipaux

- Infos pratiques

- 6 mars :

Consultations P.M.I

- 9 mars :

« Chérie éteins la télé »

- 30 mars :

Carnaval à l'école

- 1<sup>er</sup> avril :

Concert à domicile

- 2 avril :

Chasse aux oeufs

- 14 et 15 avril :

Fête d'Authume

**Mairie  
d'Authume**

Tel 03 84 82 29 70

[mairie@authume.fr](mailto:mairie@authume.fr)  
[www.authume.fr](http://www.authume.fr)

Lundi, Mercredi,  
16 h à 19 h  
Mardi, Jeudi  
10 h 30 à 12 h  
Vendredi 16 h à 18 h

### Mot du maire

Avant cet été, l'ancien terrain de tennis, déjà aménagé pour la pratique du football et du basket sera rénové et transformé en CityStade.

Le sol de l'actuel terrain dégradé, les grillages vétustes, il fallait réfléchir et trouver une solution pour rénover et sécuriser le lieu.

Le projet porté et défendu par le Conseil Municipal des Jeunes lors de la séance du 2 Février dernier tient compte des souhaits des jeunes du village et de l'école de pratiquer une dizaine de sports différents. Nos jeunes avaient minutieusement travaillé leur projet en lien avec un fabricant et ont su convaincre leurs aînés de la pertinence et de l'intérêt pour Authume de disposer d'une telle structure.

Une belle aventure, une expérience enrichissante pour tous et l'aboutissement pour nos jeunes d'une année de travail rigoureux et passionné au sein du CMJ.

Grégory Soldavini



# Conseil du 2 février

Pour la première fois de son histoire, le Conseil Municipal d'Authume réunissait ses élus adultes et les élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Il faut dire que l'enjeu était d'importance. Il s'agissait pour les adultes de décider de financer et de conduire le projet que les jeunes présentaient : un stade multisports à implanter à la place de l'ancien terrain de tennis.

Le coût est de plus de 70000 € et les jeunes devaient convaincre de la solidité et de la nécessité de cette proposition.

Pour cela, ils avaient constitué trois groupes de travail chargés de présenter chacun un des aspects du projet. Un des arguments important était le fait que cette installation continuerait à être menée en étroite collaboration avec les jeunes. Ainsi l'entreprise mettra à disposition deux animateurs sportifs pour présenter les différentes activités possibles.



Résultat du vote :  
« Pour » à l'unanimité !



## Conseil du 16 février

### Travaux cœur de village : choix du mobilier pour le parc de jeux :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir le mobilier suivant :

Une balançoire double, un parcours d'équilibre, un petit train en bois, un tipi, un trampoline,  
Le revêtement des sols est choisi en gravillons.

### Exercice du Droit de Prémption Urbain sur une parcelle cadastrée AD n° 390 :

C'est au lieu-dit « Au Château ».

Le Conseil à l'unanimité, décide d'exercer son droit de préemption aux conditions fixées par le vendeur (27 000 €) et motive ainsi sa décision :

- poursuivre le projet urbain de la Commune que constitue l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitation sur les parcelles limitrophes (AD 392 et AD 391).
- faciliter par une emprise foncière supérieure, l'aménagement d'un équipement d'intérêt collectif prévu à l'emplacement réservé n° 2 « réalisation d'un espace de stationnement »

### Demande d'inscription des chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées :

Il s'agit de : Tronçon n°13 : section AK parcelles 4, 8, 9 et 12 à 19 et Tronçon n°1000 : section AK parcelle 16

Le Conseil approuve cette inscription et

**s'engage :**

- à conserver à ces chemins leur caractère public et ouvert, et à en empêcher l'interruption par des clôtures non ouvrables,
- à ne pas les aliéner,
- à prévoir leur remplacement en cas de modifications nécessaires (suppression, remembrement, cession, ...),
- à s'assurer en responsabilité civile pour les activités de randonnées sur ses chemins.

**autorise** le balisage, l'entretien et l'aménagement des itinéraires conformément à la charte en vigueur,

### Extension du réseau eaux usées et eau potable Chemin Blanc :

Deux nouvelles habitations vont se construire Chemin Blanc dans une zone cadastrée 1AUa au PLU.

Une extension des réseaux eaux usées et eau potable doit être réalisée.

Le Conseil à l'unanimité, approuve les devis établis par la SOGEDO :

Extension du réseau eaux usées et travaux annexes : Coût H.T. : 4 543,76 €, eau potable : Coût H.T. : 8 813,23 €

**Divers :** Un point est fait sur la situation de l'école et le départ potentiel de nombreux élèves à la prochaine rentrée scolaire.

# Infos pratiques ... Infos pratiques ... Infos pratiques

## Chantier « Cœur de village »

Les travaux redémarreront sous peu lorsque le temps sera favorable.

La ruelle du Breuil sera notamment terminée.

## Recensement obligatoire

Les jeunes concernés sont ceux qui sont nés en Mars 2002

Venir en mairie

## Les Consultations de nourrissons

auront lieu  
à la maison de santé  
de 9 h 30 à 12 h  
**mardi 6 mars**  
Gratuit



## Objets trouvés

Il y a en mairie une collection d'objets perdus dans les rues du village et rapportés par des passants bienveillants.

Clés, vêtements, trottinette ...

Ils demandent à être reconnus par leurs propriétaires.



## ETAT CIVIL

### Naissances :

**Mahina BOISSON** - née le 7 février  
à DOLE

**Nino MONIOTTE** - né le 15 février  
à DOLE

**Jade BAUDOT** - née le 18 février  
à DOLE

## Location à la Résidence du Bois

Un appartement avec 3 chambres et loyer de 545,29 € + 15 € de charges est à louer.

Se présenter en mairie

Le **CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES**  
Invite les jeunes de - de 15 ans

## CHASSE AUX ŒUFS



Nous vous invitons le

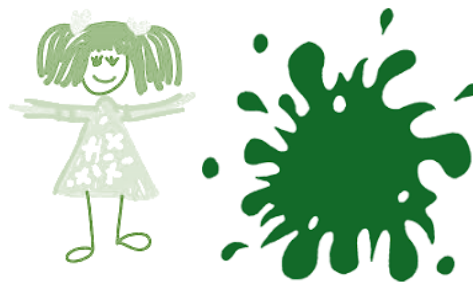
## LUNDI 2 AVRIL

**À partir de 17 heures**

Rendez-vous à la salle polyvalente.

C'est gratuit

Un pot sera servi après la chasse



Les 16 et 17 juin prochains aura lieu la 2<sup>ème</sup> édition d'«Authume passionne» (la fête des talents locaux).

Les exposants seront hébergés soit à la salle des fêtes ou autre local communal soit chez l'habitant.

Si vous avez une passion un talent et que vous ayez envie de le faire partager, l'occasion vous est donnée ...

Signalez votre intérêt au coordinateur de cette fête en décrivant ce que vous pouvez présenter :

Eric Tavernier : 06 45 29 87 86. [lynx.jura@orange.fr](mailto:lynx.jura@orange.fr)

# Au Foyer Rural

Vendredi 9 mars à 20h 30 Salle Michel Jeanguiot

La troupe « **Au fil de l'eau** » vous propose

Une pièce de  
Frédéric GIRAUDET mise en scène par Corine COLIN

Entrée 8 €

« **Chérie éteins la télé** »

Avec : Éric TREFF, Sylvie SIRE, Christophe MENY, Chantal AUDUGE,  
Nicolas AUFEVRE, Audrey VINCENT, Maïté VIERJA, Gérald COLOMBET



Le carnaval des écoliers  
aura lieu le **vendredi 30 mars**.

Défilé dans les rues du village, brulage  
de mr. Carnaval, goûter partagé ...

*Sortons pour admirer les  
carnavaliers !*

## Fête d'Authume

### 14-15 avril

Des dates à retenir ...

*Détails des nombreuses animations dans le  
prochain bulletin*



Le 15 avril

## Le CORA Trail Mont Roland

partira d'Authume !!

9 km, 18 km et Rando-Marche

Renseignements et inscriptions sur

<http://www.dole-ac.fr/>  
ou <https://inscriptions-taktik-sport.com/coratrail2018>

## « La maison qui chante »

Dimanche 1<sup>er</sup> avril

18 h

### Michel Boutet

### en concert

Réservations

Éric Tavernier 06 45 29 87 86

Nombre de places limité

Une présence physique, une voix, une  
diction, une poésie et une musique qui  
vous accrochent du début du spectacle  
jusqu'à sa fin !

**Vaut le détour ! \*\*\***